

# Bienvenue

à l'école du Boisé-Fabi



# Présentation

- M. Sébastien Rodrigue, directeur
- Mme Martine Beaudoin, technicienne au SDG
- Mme Caroline Gilbert, secrétaire de l'école

# L'école du Boisé-Fabi



- 260 élèves environ pour 2023-2024
- 1 classe de maternelle 4 ans
- 2 classes de maternelle 5 ans
- École inclusive de proximité et collaborative

# Notre vision, notre mission et nos valeurs

## Nouveauté pour 2023-2027

- **Vision:** Par l'engagement de son personnel, l'école du Boisé-Fabi favorise le bien-être, le développement du sentiment d'appartenance et la réussite éducatives de ses élèves.
- **Mission:** La collaboration inspire nos actions.
- **Valeurs:** FOR – Fierté – Ouverture - Respect

# Le préscolaire

## La différence entre le CPE et l'école

- Classe de maximum 17 élèves en maternelle 4 ans
- Classe de maximum 19 élève en maternelle 5 ans
- Pochette voyageuse (les informations importantes s'y trouvent : calendrier mensuel, messages, travaux, documents à signer...)
- Communication au quotidien : vous ne verrez pas les intervenants pour un compte-rendu quotidien
- Par mesure de sécurité, les adultes ne peuvent pas circuler dans l'école, ni les vestiaires
- Transitions plus nombreuses
- Période de détente
- Gestion de la boîte à repas et des collations
- Heure d'arrivée à l'école (importance de la routine)
- Préparer son enfant à la rentrée à la maternelle (site de l'école)

# L'entrée progressive

- Facilite le passage initiatique de la maison à l'école
- L'entrée progressive donne le temps à l'enfant de voir qu'il n'est pas seul à vivre l'expérience du détachement
- Permet à l'enfant d'appriivoiser l'enseignante petit à petit
- Elle s'étale sur 4 jours
- La moitié de la classe sera en classe avec son enseignante (a)
- L'autre moitié sera au service de garde ou à la maison si vous désirez (b)

# L'entrée progressive 2023-2024

Lundi 28 août :

La moitié de la classe sera en classe avec son enseignante (a)

L'autre moitié sera au service de garde ou à la maison si vous désirez (b)

Mardi 29 août :

La moitié de la classe sera en classe avec son enseignante (b)

L'autre moitié sera au service de garde ou à la maison si vous désirez (a)

Mercredi 30 août : La moitié de la classe sera en classe avec son enseignante (a)

L'autre moitié sera au service de garde ou à la maison si vous désirez (b)

Jeudi 31 août :

La moitié de la classe sera en classe avec son enseignante (b)

L'autre moitié sera au service de garde ou à la maison si vous désirez (a)

# GROUPE A

Date	Consignes entrée progressive
<b>Lundi 28 août 2023</b>	<b>À l'école toute la journée</b>
<b>Mardi 29 août 2023</b>	<b>À la maison ou au service de garde (inscription à venir)</b>
<b>Mercredi 30 août 2023</b>	<b>À l'école toute la journée</b>
<b>Jeudi 31 août 2023</b>	<b>À la maison ou au service de garde (inscription à venir)</b>
<b>Mardi 5 septembre 2023</b>	<b>À l'école toute la journée Groupe A et B</b>



## GROUPE B

Date	Consignes entrée progressive
<b>Lundi 28 août 2023</b>	<b>À la maison ou au service de garde (inscription à venir)</b>
<b>Mardi 29 août 2023</b>	<b>À l'école toute la journée</b>
<b>Mercredi 30 août 2023</b>	<b>À la maison ou au service de garde (inscription à venir)</b>
<b>Jeudi 31 août 2023</b>	<b>À l'école toute la journée</b>
<b>Mardi 5 septembre 2023</b>	<b>À l'école toute la journée Groupe A et B</b>

# Le service de garde

- Heures: Ouverture à 7 h et fermeture à 17 h 45
- Périodes d'encadrement
- Tarifs
- Journées pédagogiques

# La rentrée scolaire

- Accueil administratif (1 semaine avant la rentrée)
- Visite de la classe (quelques jours avant la rentrée)
- Les premières journées d'école



# Horaire

## Maternelle

Arrivée sur la cour entre 8 h 25 et 8 h 35

Avant-midi : 8 h 40 à 11 h 20

Heure du dîner : 11 h 25 à 13 h 15

Après-midi : 13 h 20 à 15 h 22

Fin des classes : 15 h 22

Période d'encadrement : 15 h 22 à 15 h 45

# Le transport scolaire

- Le droit au transport est établi en fonction de l'adresse principale
- Les élèves du préscolaire qui ont droit au transport scolaire sont ceux demeurant à plus de 1 km de leur école
- Les parcours débutent autour de 7 h 50
- Demande d'un 2<sup>e</sup> laissez-passer d'autobus (2<sup>e</sup> adresse)
- Arrivée et départ de l'école: sous surveillance d'adultes

\*\*\* exception pour la maternelle 4 ans hors secteur\*\*\*



# Implication des parents

- Conseil d'établissement
- Fondation
- Bibliothèque
- Bénévolat pour sorties ou activités